

AIDONS-LES À REMONTER LA PENTE



DÉCLARATION ET DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ POUR LES JEUNES ÂGÉS DE MOINS DE 16 ANS (EN DATE DE L'ÉVÉNEMENT)

À REMETTRE AVANT LE JOUR DE L'ÉVÉNEMENT

RÈGLEMENTS ET CONDITIONS DÉFI SKI LEUCAN 2019 :

Le Défi ski Leucan de Vallée du Parc comporte un volet régulier réalisé en équipe de un à quatre participants. • Pour participer, chaque participant doit avoir payé les frais d'inscription (20 \$ pour les 16 ans et plus et 10 \$ pour les moins de 16 ans). • Chaque équipe doit avoir amassé un minimum de 500 \$ en dons, qui doivent être remis au plus tard le samedi 16 mars 2019 à 12 h. • Pour que le Défi ski Leucan soit considéré comme réussi, chaque membre de l'équipe doit effectuer au moins une descente à l'heure entre 12 h et 18 h ainsi que la descente finale de 20 h et avoir amassé, par équipe, un minimum de 500 \$ en dons. • L'éligibilité aux prix se fera comme suit : 1- Pour les prix de participation, il faut avoir complété le Défi ski Leucan tel que mentionné précédemment. 2- Pour le prix du plus grand montant amassé, il faut avoir complété le Défi ski Leucan et avoir amassé par équipe le plus grand montant en don. 3- Pour les prix des défis complémentaires, il faut avoir complété le Défi ski Leucan et avoir cumulé le plus grand nombre de points lors des défis complémentaires. • Un système de pointage sera établi pour les défis complémentaires en se basant sur la réussite du défi et sur la rapidité d'exécution. Les équipes auront le droit de compléter plus d'une fois le même défi dans le but d'améliorer leur pointage. • Pour participer à l'événement, les participants de moins de 16 ans devront absolument faire signer la décharge de responsabilité par un parent ou un tuteur légal. Celle-ci devra être remise à Leucan avant l'événement (par la poste, télécopieur ou courriel), ou en main propre au plus tard à 12 h le jour de l'événement, sans quoi il ne pourra participer. • Aucune consommation abusive, aucun pari entre équipes et aucune course entre participants ne seront acceptés. • Aucun remplaçant n'est accepté après le départ du Défi, la journée de l'activité. • Les participants doivent utiliser les télésièges ou files d'attente identifiés au Défi ski Leucan pour que leurs descentes soient comptabilisées. Dans le cas d'un bris du télésiège empêchant la descente à l'heure obligatoire, la descente sera considérée comme accomplie pour tous les participants. • Le Défi ski Leucan a lieu même en cas de pluie si la base de neige est jugée satisfaisante et sécuritaire par les responsables de la montagne. En cas d'annulation, l'événement ne sera pas remis et les frais d'inscription ne seront pas remboursés. • Les dons reçus et l'argent remis après 12 h (midi) le jour de l'événement ne compteront pas pour les grands prix. • Les équipes comprenant des employés de Leucan ne sont pas admissibles aux prix. • Une équipe pourrait se voir retirer son prix si l'un des chèques de sa collecte était retourné à Leucan pour insuffisance de fonds. Pour conserver son titre, l'équipe devra alors récupérer ce montant ou le payer elle-même. • Si l'équipe gagnante d'un grand prix est composée de membres de moins de 16 ans, le prix sera remis à son/ses tuteur(s) légal(aux).

AVANT DE REMETTRE SON INSCRIPTION, CHAQUE PARTICIPANT DOIT OBLIGATOIREMENT AVOIR LU ET ACCEPTÉ LES RÈGLEMENTS ET CONDITIONS.

DÉCLARATION ET DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ :

Tout participant de moins de 16 ans doit obligatoirement remettre la décharge qui suit dûment signée par un parent (ou tuteur) avant l'activité (par la poste, par télécopieur ou par courriel) à Leucan Mauricie-et-Centre-du-Québec, à défaut de quoi il ne pourra pas participer à l'activité.

Nom de l'enfant (lettres moulées) : _____ Nom de l'équipe : _____

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) : _____ Nom du parent ou tuteur (lettres moulées) : _____

1. Je, soussigné(e), _____ (nom du parent ou tuteur) déclare être le parent (ou le tuteur) de _____ («Enfant») et j'autorise sa participation au Défi ski Leucan le 16 mars 2019 à Vallée du Parc.
2. Je confirme que mon enfant et moi-même avons pris connaissance des règlements et conditions de l'activité. Je confirme que mon enfant et moi-même nous engageons à respecter toutes les instructions et directives de cette activité.
3. Mon enfant et moi-même autorisons Leucan à utiliser les photos prises lors de l'activité où mon enfant ou moi-même pourrions apparaître pour une représentation de l'organisme ou du Défi ski Leucan.
4. Je reconnais et accepte que la participation de mon enfant au Défi peut comporter des risques, et par la présente, je prends en charge tous les risques, de quelque nature que ce soit, découlant de la participation de mon enfant à cette activité.
5. Je reconnais et accepte que Leucan décline toute responsabilité quant aux risques que peut comporter la participation de mon enfant au Défi et que Leucan ne peut être tenue responsable de quelque dommage de quelque nature que ce soit (corporel, moral ou matériel) que mon enfant pourrait subir en lien avec sa participation à cette activité.
6. Par conséquent, je conviens de libérer et de tenir indemne Leucan, les responsables de l'événement, le comité organisateur, les bénévoles, les commanditaires, les partenaires et leurs employés et agents respectifs ainsi que toute autre personne participant ou présente à cette activité de toute responsabilité à l'égard de pertes, dommages ou blessures subis par moi-même ou par mon enfant, ou à mes biens ou les siens et qui peuvent découler ou survenir à l'occasion de sa participation à cette activité, et je renonce à tout droit relativement à ce qui précède.

Signature du parent ou tuteur : _____ Date : _____

VEUILLEZ RETOURNER CETTE DÉCLARATION ET DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ AU BUREAU DE LEUCAN MAURICIE-ET-CENTRE-DU-QUÉBEC

Tél. : 819 379-1010 • 1 866 353-8226 • Téléc. : 819 379-7283 • Courriel : mauricie@leucan.qc.ca